

DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

NOM UE : UE3/4-1

CODE UE : MEMOIRE

Département : Santé	
Cursus : Master sciences infirmières	Orientation : /
Implantation : HELB Ilya Prigogine – Campus : Erasme - Woluwe Téléphone secrétariat : 02 560 28 11	
Cycle : 2 Bloc d'études : Master2 Situation dans la formation : 3 ^{er} quadrimestre & 4 ^{ème} quadrimestre Niveau du cadre européen des certifications : Niveau 7	Unité d'enseignement pré-requise : Non Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : Non Volume horaire/an : 40h (Séminaires) Nombre de crédits ECTS : 16 Obligatoire ou optionnel : Obligatoire Langue d'enseignement : Français Langue d'évaluation : Français
Responsable(s) de l'UE : Barbara Schmit Véronique Baudewyns	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage du mémoire : équipe pédagogique du consortium MSI Brussels Pour les séminaires d'accompagnement mémoire : Véronique Baudewyns Jérôme Tack Katty Van Renterghem
CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
<p>Les compétences et capacités sont issues du Référentiel de Compétences¹ rédigé par l'Académie de Recherche de l'Enseignement Supérieur (ARES). Celui-ci est construit sur base du modèle CanMeds et des compétences édictées par le CFAI. Groupe de travail Technique – Master en Sciences Infirmières – Référentiel de Compétences de l'infirmier de pratique avancée – 13 avril 2020</p> <p>ROLES ET COMPETENCES :</p> <p>Rôle expert clinique <i>L'IPA est un expert des situations cliniques complexes dans son domaine de pratique, mais également du système de soins de santé duquel ces situations interviennent</i></p> <p>Compétence 02. Porter un regard critique sur les pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - 02.1 / Analyser ses pratiques à la lumière des résultats de la recherche scientifique - 02.2 / Analyser les pratiques du système à la lumière des résultats de la recherche scientifique - 02.3 / Promouvoir la qualité et la sécurité des soins ainsi que la gestion des risques 	

Version 1.0, 28 avril 2023 p.1

Rôle Acteur d'un développement professionnel

L'IPA promeut des pratiques exemplaires au sein d'un environnement sain et sécurisé pour tous

Compétence 01. Promouvoir un environnement de pratique éthique

- 01.5 / Créer un environnement de recherche éthique

Compétence 02. Promouvoir le respect des réglementations

- 02.2 / Soutenir la mise en application des réglementations

Compétence 03. Promouvoir la profession infirmière

- 03.1 / Démontrer des pratiques cliniques, de leadership, de formation et de recherche exemplaires

Rôle Leader

L'IPA développe la discipline infirmière dans les milieux de pratique et dans la société

Compétence 02. Exercer un leadership politique

- 02.3 / Promouvoir la plus-value de la discipline infirmière

Rôle Érudit

L'IPA fonde ses actions sur des connaissances actualisées et dissémine ces connaissances

Compétence 01. Actualiser les connaissances dans son milieu de pratique

- 01.1 / Assurer une fonction de veille et de critique scientifique dans son domaine et à l'interface de plusieurs domaines
- 01.2 / Développer de façon continue des savoirs hautement spécialisés dans son domaine
- 01.3 / Contribuer à la formation et au coaching des professionnels infirmiers, des autres professionnels de santé, des étudiants

Compétence 02. Contribuer au développement de la science infirmière

- 02.1 / Créer une dynamique locale pour la mise en œuvre de projets de recherche scientifique
- 02.2 / Accompagner les étudiants et collègues infirmiers dans la réalisation d'un travail de recherche
- 02.3 / Concevoir, mettre en œuvre et coordonner des projets locaux de recherche scientifique
- 02.4 / Collaborer à des projets de recherches nationaux et internationaux
- 02.5 / Communiquer les résultats de ses recherches lors d'événements scientifiques et dans la littérature scientifique

ARES, MSI Brussels, référentiel de compétences, Programme 2023 – 2024 Master en Sciences Infirmières – p 3 et 5.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE*

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Démontrer sa capacité à maîtriser par lui-même un questionnement disciplinaire par l'identification d'une question de recherche à la suite d'une problématique
- De poser des hypothèses de travail en mettant en œuvre la ou les méthodologies les plus adéquates (objectifs, méthodes)
- D'analyser et d'interpréter de manière appropriée les informations récoltées et les résultats obtenus,
- De discuter ces derniers en les mettant en rapport avec la littérature scientifique
- D'exposer et de rédiger correctement le contenu et les acquis de l'ensemble de sa démarche de recherche

Version 1.0, 28 avril 2023 p.2

- De prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires lors de la réalisation de sa recherche

CONTENU SYNTHETIQUE

Le **travail du mémoire** traite d'un problème spécifique de santé s'inscrivant dans le domaine des sciences infirmières en l'abordant selon une démarche scientifique. Il suppose la mobilisation de tous les acquis méthodologiques et heuristiques de la démarche universitaire. Le mémoire de fin d'études atteste d'une capacité de synthèse et de réflexion ; et privilégie des questions de recherche ciblées.

Les **séminaires d'accompagnement** vous préparent et vous outillent pour la réalisation de votre mémoire. Des travaux préparatoires et des exercices ainsi que des présentations vous seront demandés tout au long de ces séminaires. Trois enseignants vous accompagneront au sein de ces séminaires. Des experts et des étudiants étant ou passant par l'exercice de la recherche interviendront lors de certains séminaires afin de partager leurs expériences de recherche. L'ensemble de ces acteurs échangeront également avec vous sur vos projets de recherche. Attention, les enseignants et les personnes intervenant dans ces séminaires ne se substituent en aucun cas aux rôles et aux missions des promoteurs et co-promoteurs.

METHODES D'APPRENTISSAGE

- Travail actif, autonome et responsable de l'étudiant accompagné par un promoteur et d'un co-promoteur.
- Séminaires d'accompagnement

SUPPORTS DE COURS

Support sur e-campus**	Obligatoire
Guide du mémoire et outils partagés au sein des séminaires mémoire	X

MODALITES D'EVALUATION

- **Type d'évaluation : travail écrit et présentation orale**

1^{ère} session & 2^{ème} session : travail écrit et présentation orale

La réussite du mémoire de fin d'études conditionne celle de l'obtention du diplôme.

- **Pondération spécifique à l'UE : 160 points**
- **Mode de calcul de la note générale de l'UE si plusieurs AA : Non applicable**

Case à cocher	Type de moyenne
	Moyenne arithmétique
	Moyenne arithmétique pondérée
	Moyenne géométrique
	Moyenne géométrique pondérée
	Note absorbante
	Évaluation intégrée
	Non évalué

* Définitions:

Version 1.0, 28 avril 2023 p.3

Article 15. - § 1^{er} du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences ;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné ; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154 . Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf , la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154

**Un support obligatoire doit être mis en ligne sur e-campus, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).

*** Note absorbante : si la note d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE sera celle de l'activité d'apprentissage la plus basse.